



11 août 2016

(16-4320)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**MISE À JOUR DES CERTIFICATS D'EXPORTATION POUR
LES VÉGÉTAUX ET LES PRODUITS VÉGÉTAUX**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA TURQUIE

La communication ci-après, datée du 10 août 2016, est distribuée à la demande de la délégation de la Turquie.

1. Le certificat phytosanitaire et le certificat phytosanitaire pour la réexportation délivrés pour l'exportation de végétaux et de produits végétaux de la Turquie vers d'autres pays ont été mis à jour et imprimés sur du papier filigrané.
2. Les propriétés du certificat phytosanitaire et du certificat phytosanitaire pour la réexportation mis à jour et du papier filigrané avec un croissant de lune sont publiées sur la page Web ci-après: <http://www.tarim.gov.tr/Konu/973/yeni-logolu-bitki-saglik-sertifikasi-re-export-BSS-formatlari>.
3. Le nouveau modèle de certificat phytosanitaire et de certificat phytosanitaire pour la réexportation doit être utilisé à partir du 1^{er} octobre 2016.
4. Toutefois, les certificats se trouvant dans les stocks des Directions provinciales du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage continueront à être utilisés jusqu'au 31 décembre 2016 au plus tard. Les modèles de certificat utilisés actuellement ne seront plus valables à compter du 1^{er} janvier 2017 et, après cette date, seuls les nouveaux modèles de certificat seront utilisés.

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage
Direction générale Alimentation et contrôle
Eskisehir Yolu 9. Km. Lodumlu Ankara – Turquie
Téléphone: +(90) 312 258 74 55
Fax: +(90) 312 258 74 72
Courrier électronique: sps@tarim.gov.tr
Site Web: <http://www.tarim.gov.tr/>